



# COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

## SEINE

Réunion du mardi 14 mars 2023

---

Présent.es: Carla ARIGON-FOUQUET ; Odile BERARDO ; Philippe BON ; Myriem CHAMI ; Claude CHARENSOL ; Denise CHARENSOL ; Jean-Michel DAUBOURG ; Christophe DE SAINT PIERRE ; Evelyne DENYS ; Laurence DUFLOS ; Nora FAID ; Carlotta FEA MESNAGE ; Guy GIRARD ; Danièle GRIMAUD ; Michèle HUMBERT ; David MANKARIOUS ; Florence MATHIEU ; Alain MENDIBURU ; Patrice MIGAULT ; Stéphane MINODIER ; Sylvie RIMSKY ; Muriel SCHEUER.

Excusé-es: Hubert DUPONT ; Frédéric GONNAUD ; Chantal LINKS ; Philippe LOIRET ; Pierre LUCOT ; Maria MAIONCHI ; Paola PELLIZZARI ; Claire POURVIN ; Marie-Bénédicte SASSI ; Françoise SUBERVILLE (procuration).

Invité-es: Laura BESUCCO ; Christophe CASACCA.

Mairie de Paris Centre : Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris, délégué de Paris Centre en charge du Budget Participatif, de la participation citoyenne, des Conseils de quartier et de l'innovation ; Maëlle POUILLEVET, Coordinatrice des Conseils de quartier.

En introduction de la réunion, les personnes invitées ou nouvellement inscrites se présentent et sont accueillies par le reste des membres du Conseil de quartier.

### **Intervention de Boris JAMET-FOURNIER, élu référent du Conseil de quartier :**

Boris JAMET-FOURNIER rappelle qu'un vote consultatif aura lieu le 2 avril de 9h à 19h autour de la question « Pour ou contre les trottinettes en libre-service ? ». Ce vote aura lieu uniquement en présentiel et il sera nécessaire d'apporter sa carte d'identité. Les électrices et les électeurs doivent être inscrit.es sur les listes électorales municipales et votent dans l'arrondissement qui correspond à leur adresse d'inscription sur les listes (Mairie de Paris Centre ou anciennes mairies d'arrondissement).

Est-il possible d'avoir les convocations aux réunions publiques organisées plus d'une semaine à l'avance, afin que tout le monde puisse s'organiser ? Pourrait-on ne pas faire deux grosses réunions qui concernent le même secteur la même semaine, et surtout pas de chevauchement avec d'autres réunions de Conseils de quartier ?

La Mairie prend note de la demande du Conseil de quartier pour application dans la mesure du possible et indique veiller à ce que les invitations soient transmises suffisamment en amont : de manière générale, les dates des réunions sont transmises au Conseil de quartier dès que celles-ci sont fixées.

Boris JAMET-FOURNIER invite par ailleurs les membres du Conseil à s'inscrire à la double newsletter de Paris Centre: <https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/abonnez-vous-a-la-lettre-d-information-de-la-mairie-de-paris-centre-17366> .

Pieds d'arbres sous « permis de végétaliser » : est-il possible de faire le point pour savoir quels pieds d'arbres sont sous ce régime (et, parmi ceux-là, lesquels sont entretenus et lesquels ne le sont pas) et quels pieds d'arbres sont dans le périmètre DPE ? Pourquoi y a-t-il des lopins de terres à l'abandon ?

La Mairie a bien saisi les services concernés à ce sujet. Le Conseil de quartier sera tenu informé des retours transmis.

Quelles actions sont entreprises ou projetées pour lutter contre les incivilités canines ? Quel est le rôle de la DPMP sur le sujet ? Des panneaux pour indiquer que les déjections sont interdites/sanctionnées, comme à d'autres endroits de Paris, sont-ils envisageables ? Quelle est la régularité des nettoyages de la DPE sur la zone ?

La question des incivilités canines se pose en deux volets : l'aspect de la propreté et l'aspect du manque de place pour les chiens à Paris Centre par rapport à d'autres arrondissements de Paris.

Sur un plan pédagogique, la Direction de la propreté et de l'eau (DPE) organise plusieurs animations canines sur le territoire de Paris Centre (notamment dans les parcs et jardins) tout au long de l'année en présence d'un animateur canin, pour inciter les propriétaires de chiens à adopter les bons gestes et bons comportements. Il est possible d'obtenir davantage d'informations auprès du Service Local de Propreté Paris Centre /Direction de la Propreté et de l'Eau situé au 2 rue des Quatre Fils - 75003 Paris et joignable au 01 55 34 77 17.

La DPMP peut verbaliser :

- La présence de chiens, y compris tenus en laisse, dans les parcs et jardins disposant d'aires de jeux pour enfants,
- Les chiens non tenus en laisse dans les parcs et jardins (hors espaces canins),
- Les maîtres de chiens (pris sur le fait) ne ramassant pas les déjections canines dans les espaces verts ou sur la voie publique.

Des conseillers pensent que la densité de corbeilles de rue a été réduite et pénalise la propreté et s'interrogent si celle-ci est suffisante dans cet espace.

La DPE a été missionnée pour mener une étude d'impact sur la densité des corbeilles.

Il y a une marche devant l'ascenseur Louvre du jardin Nelson MANDELA, qui empêche son accessibilité. Malgré un signalement renouvelé plusieurs fois sur « Dans ma rue », le problème est resté sans réponse.

La Mairie remercie le Conseil de quartier pour ce signalement et va étudier la situation.

Aménagement de l'esplanade du Louvre. Quelle sera la méthodologie de concertation du Conseil de quartier et des habitant-es ? Quelle sera la place donnée aux Conseils ? aux associations qui ont travaillé sur le sujet (notamment celle que le CQ avait reçu pour présentation de leur projet) ? Quel sera le calendrier ?

Cette question concerne l'espace entre l'ancienne Mairie et le Louvre.

D'une part, la nouvelle directrice du Louvre, Mme DES CARS, a annoncé vouloir investir la façade Est du Louvre. D'autre part, l'idée d'investir les douves pour créer par exemple des potagers et de la végétation faisait partie du projet de mandature. Cela dit, les modalités de concertation du projet ne sont pas encore définies, comme l'aménagement n'est pas encore au stade de projet. Il s'agit par ailleurs d'une compétence partagée entre la Ville et l'Etat, avec l'association du Louvre et du Diocèse.

La Mairie veillera à bien associer le Conseil de quartier et les associations concernées en amont. Pour l'instant, le calendrier n'est pas connu et la Mairie ne connaît donc pas encore les modalités d'association possibles.

A propos des aménagements des quais bas. Quel va être le projet ? Le Conseil de quartier sera-t-il consulté par la Mairie de Paris Centre et l'Hôtel de Ville ? Selon quel calendrier ?

L'aménagement du parc Rives de Seine (les quais bas) n'aura pas lieu avant les Jeux Olympiques, la Cérémonie d'ouverture se déroulant notamment à cet endroit. Le Conseil

de quartier sera bien consulté, quand le projet sera défini. La co-présidente du Conseil demande que la consultation se fasse en amont, lors de l'initiation du projet.

Sur le plan de circulation. Beaucoup de changements sont prévus et la Mairie semble s'attendre à des difficultés. Existe-t-il une procédure efficace pour faire remonter par le Conseil de quartier toutes les difficultés liées à la mise en place du Plan de Circulation ? (Autrement que par mail et Dansmarue)

Les remontées par mail et Dans ma Rue restent les procédures les plus efficaces. Boris JAMET-FOURNIER a proposé que le prochain Café du Maire soit thématiqué sur cette question, jugeant qu'il peut rester des questions malgré les concertations, les réunions, les cartes mises en ligne et les cartes affichées dans les rues. Néanmoins, il s'enquiert d'éventuelles situations qui semblent d'ores et déjà problématiques aux membres des Conseils de quartier. Ces points sont repris en fin de document.

Une Conseillère de quartier suggère que ce Café du Maire se déroule après la mise en place du plan de circulation sur le secteur Seine (été 2023), pour pouvoir faire des retours d'expérience.

Une Conseillère de quartier intervient pour indiquer que la Commission Communication inter-quartiers est en train de mettre en place un questionnaire pour permettre de faire remonter des anomalies.

Pollution lumineuse. A qui peut-on faire remonter ces constats ? Une Conseillère indique qu'il existe désormais une catégorie pour cela dans Dansmarue, même si l'efficacité est discutée.

Les signalements peuvent être adressés à la police municipale en appelant le 3675, centre d'appels de la Ville de Paris. Par ailleurs, la police municipale est mobilisée sur ce sujet et verbalise les établissements n'éteignant pas les lumières lors de leurs passages.

### **Transports, mobilité : validation des questions en vue de la réunion publique**

Suite à la demande du Conseil de quartier, la Mairie va organiser une réunion publique avec la RATP et Ile-de-France Mobilités, dont la date est encore à déterminer. À sa demande, le Conseil de quartier lui communique les points qu'il souhaite aborder lors de cette réunion. La liste de questions suivante est lue et complétée par des interventions, puis votée à l'unanimité des membres présent-es (23 voix).

Thématiques que le Conseil de quartier Seine aimerait soumettre à la RATP et à Ile-de-France Mobilités en vue d'une réunion publique en 2023

1. **Pourriez-vous nous présenter la stratégie de la RATP et Ile-de-France Mobilités pour les 3 années à venir en termes de :**
  - Déploiement de l'offre de transport : bus, métro, tram, RER
    - accessibilité, confort, hygiène, réduction de la pollution
    - offres de transport collectif alternatives (navettes, transport fluvial, autres)
2. **Paris Centre est au cœur du projet de Zone à trafic limité ; cela pose la question des accès de Paris pour y venir comme pour en sortir :**
  - Quelles alternatives concrètes pour remplacer les voitures, vont être mises en place par RATP et Ile-de-France Mobilités ?
3. **Depuis l'installation des pistes cyclables rue de Rivoli la vitesse de circulation des bus est fortement réduite car ils n'ont pas de voie dédiée**
  - Comment envisager de retrouver une vitesse commerciale optimale ?
  - Quel regard portez-vous sur ces aménagements ?

4. Plus largement, la **régularité des lignes de bus** a fortement été réduite ces derniers temps ; sans compter que **l'information aux arrêts n'est pas toujours fiable ni disponible** : quelles mesures envisagez-vous pour améliorer la situation ?
5. **Sur les quais hauts (depuis le quai des Tuileries à Concorde jusqu'au quai Henri IV à l'Arsenal) :** quels transports et aménagements sont prévus (projet de tramway, bus à haut niveau de service, autre ?)
6. **Au regard du projet de mémorial Place St Gervais : comment envisagez-vous une alternative crédible pour les 3 lignes de bus déviées ?**
  - Le maintien de la vitesse commerciale de ces bus peut-il être garanti ?
  - Le fait d'emprunter la rue de La Brosse est-elle une alternative viable ?
  - Que pensez-vous de l'accès entre les rues du Pont Louis Philippe et François Miron ?
7. **Navette de centre-ville :**
  - Il avait été question de mettre en place une navette pour desservir les anciennes mairies I, II, IV avec la mairie de Paris Centre suite au regroupement des 4 arrondissements : qu'en est-il de ce projet ?
  - Cette desserte est prioritaire du point de vue de la proximité des services publics pour tous et de l'accès des personnes à mobilité réduite en particulier
8. **Accessibilité des stations de métro :**
  - Dans un secteur aussi fréquenté tant par les habitants que par les touristes, quelles mesures sont prises pour rendre accessibles les stations de métro (en particulier Châtelet, Saint Paul, Châtelet, Bastille, Hôtel de Ville ...) ?  
Par exemple, la station Louvre Rivoli a été refaite il y a 2 ans à peine : pourquoi n'a-t-elle pas été rendue accessible et pourquoi ne dispose-t-elle pas de toilettes ?
9. **Interconnexion des bus**
  - Lors de la modification du plan Bus (nouveau plan de circulation de la RATP) certaines correspondances ont été supprimées ou déplacées, est-il possible de revoir cette question ?
10. **Transports et transports publics pendant les J.O.**
  - Quelles sont les modifications prévues (métro, bus, RER) pendant la période des JO ?
11. **Sécurité d'accès des bus**
  - Dans certaines stations de bus l'accès pour monter ou descendre oblige à empiéter sur une piste cyclable, avec un risque de collision. Est-il possible de revoir cette question ?

### **Point d'information sur le devenir sur le Marché aux Fleurs de l'Île de la Cité : échanges en vue d'une résolution commune à voter lors du Conseil de quartier Seine**

Deux artisan·es et commerçant·es du Marché aux fleurs prennent la parole pour présenter leur métier et le Marché. L'accent est mis sur le fait que leur activité est plus vaste que le seul marché : ce sont aussi des artisan·es (art floral, aspect pédagogique), qui proposent des services (aménagement des terrasses, s'occuper des plantes, jardinières) et participent au lien social, pour des client·es qui viennent de Paris, de banlieue et de province. Le Marché est présenté comme un endroit atypique et chargé d'histoire, qui accueille autrement qu'une grande enseigne, et avec tout type de prix. Il est indiqué que les commerçant·es accueillent des stagiaires et des apprenti·es et s'organisent de plus en plus pour recycler et donner des végétaux aux associations.

Une Conseillère de quartier explique qu'une réunion a permis la présentation aux commerçant·es du projet de « Concession des services pour l'exploitation et la rénovation

d'un espace principalement dédié à la vente des fleurs dans l'île de la Cité ». Elle explique que le marché, actuellement en concession publique (régie), passerait partiellement en concession privée, que ce soit pour la restauration ou la gestion du lieu. Il s'agit d'un projet d'ensemble et le concessionnaire devra respecter une « cohérence patrimoniale, technique, architecturale » avec la restauration des structures métalliques, la réfection de la toiture, l'accessibilité PMR et les sanitaires. Il y aurait un projet d'exploitation « autour de la thématique de la fleur » avec la « vente des fleurs » comme activité principale et des « activités annexes en lien avec l'univers floral (ateliers, séminaires, événementiel, restauration) ». Les travaux commenceraient d'ici un an et demi et vont durer deux ans.

Un Conseiller de quartier intervient pour souligner que les artisan-es et commerçant-es vendent davantage de plantes en pots que de fleurs coupées et que cela ne représente pas la même chose pour les habitant-es. Il précise que cela s'inscrit dans la politique de végétalisation de la Ville de Paris ainsi que dans celle de la Ville du quart d'heure, au vu de l'absence d'autre marché d'horticulture dans le Centre de Paris, ce qui en fait un service de proximité. En effet, même si une grande enseigne a ouvert récemment, les membres jugent que le service assuré par le Marché n'est pas comparable en terme de services et de prix des produits.

La résolution suivante est votée à l'unanimité des membres présent-es (23 voix) : **« Le Conseil de Quartier Seine s'interroge sur le projet de la gestion et la concession du marché aux fleurs à un concessionnaire privé. Le Conseil de quartier Seine souhaite la préservation patrimoniale du lieu et le maintien de sa destination d'usage intégralement en un marché dédié aux fleurs et aux végétaux. »**

Les membres présent-es votent également à l'unanimité pour exprimer **leur souhait de maintenir intégralement le budget initialement prévu par le Conseil de Paris** (environ 5 millions d'euros), pour la restauration des Halles du marché et le maintien d'une gestion entièrement publique.

### **Points divers abordés en fin de séance.**

Les membres présent-es décident de voter pour avancer la réunion du Conseil de quartier à 18h30 : 4 abstentions, 2 contre, 22 pour. La Coordination des conseils de quartier prend en compte cette demande mais souligne que cela restera dépendant de la possibilité de réservation de la salle.

Une Conseillère rappelle que l'équipe de LivreEnsemble invite les membres du Conseil de quartier à une présentation des vidéos de la Bibliothèque multilingue (<https://www.association-livreensemble.fr/>), lors de la Fête du Livre 22 avril 2023, de 16h30 à 17h30 à l'Académie du Climat. Ces vidéos ont notamment été financées à hauteur de 5000€ par le budget de fonctionnement du Conseil de quartier Seine.

### **Synthèse des questions et signalements :**

#### **Questions complémentaires à celles du mois dernier :**

- Pourquoi l'accès aux parcs est-il autorisé aux chiens tenus en laisse depuis quelques années ? Est-il impossible d'interdire la présence des chiens tenus en laisse dans un jardin qui n'a pas d'aire de jeu ?
- Quelle est l'action de la Ville pour lutter contre les nuisances sonores des guides touristiques à mégaphones ?

**Question en attente :**

- Pieds d'arbres sous « permis de végétaliser » : est-il possible de faire le point pour savoir quels pieds d'arbres sont sous ce régime (et, parmi ceux-là, lesquels sont entretenus et lesquels ne le sont pas) et quels pieds d'arbres sont dans le périmètre DPE ? Pourquoi y a-t-il des lopins de terres à l'abandon ? : Quel est le retour des services ?

**Nouveau signalement :**

- Un Conseiller de quartier signale une faute d'orthographe lors du remplacement de la plaque du quai de BOURBON qui serait devenu le quai BOURDON.

**Questions soulevées, à voter lors du Conseil de quartier du 11 avril :**

- Les archives des projets non retenus aux précédentes éditions du Budget Participatif seront-elles accessibles sur le site [decider.paris](http://decider.paris), comme c'était le cas sur l'ancien site ?  
- Serait-il possible d'avoir un outil de suivi des questions/réponses avec les dates et les archives, comme le prévoit la Charte, entre la Coordination et les Conseils de quartier ?

Plan de circulation.

- Pourquoi l'abribus du 10, rue François Miron a-t-il été retiré ?
- La suppression d'un sens interdit en 2021 vers la rue du Figuier aurait rendu la circulation dangereuse dans cette rue. Cette variable est-elle prise en compte dans les modifications proposées dans le cadre du Plan de circulation ?
- Comment est préparé le passage à la double circulation dans la rue de Schomberg ? Quels seront les changements en termes de stationnement dans cette rue ?
- Quelles sont les conséquences de l'inversion de la deuxième partie de la rue Saint-Louis en l'île (de la rue des deux ponts vers l'Est) ? Comment la Mairie a-t-elle prévu de modifier le flux de circulation pour que les gens puissent atteindre cette partie de l'île facilement ? Par quoi est-elle justifiée ?
- Quai aux fleurs. Les voitures de police, les pompiers de Censier Daubenton, les ambulances (vers Hôtel Dieu) et le bus 75 vont se partager une unique voie de circulation. Comment est gérée la question de la mixité des usages et des véhicules sur le quai aux fleurs ? La Mairie peut-elle examiner quelles seraient les contraintes que la cohabitation des véhicules peut générer pour la circulation ?
- Les riverains restent attentifs au fait que les immeubles du quai au fleur, entre le n°5 et n°17, ont été construits au début du 19<sup>e</sup> siècles et seraient donc plus fragiles que leurs voisins.
- La plupart des arbres qui sont plantés le long de la Seine le sont sur les quais bas et non pas sur les quais hauts. Cela dépend-il d'une question de fragilité des sols ?

**Retours attendus :**

- Projet d'agrès.
- Projet d'abreuvoir.
- Etude d'impact sur les corbeilles.

**Liens utiles :**

- Retrouver les précédents comptes rendus sur le site de la Mairie : <https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/seine-17547>.
- Agenda des Conseils de quartiers : <https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>.

Les deux prochaines réunions du Conseil de quartier se tiendront le **11 avril à 18h30** et le **9 mai 2023**.